



HAL
open science

Evolution du système éducatif et de l'insertion professionnelle des élèves dans l'académie de Strasbourg

Marie-Henriette Gremillet, Philippe Gruber

► **To cite this version:**

Marie-Henriette Gremillet, Philippe Gruber. Evolution du système éducatif et de l'insertion professionnelle des élèves dans l'académie de Strasbourg. *Éducation & formations*, 1992, 31, pp. 31-40. 10.48464/ef-31-04 . halshs-04704035

HAL Id: halshs-04704035

<https://shs.hal.science/halshs-04704035v1>

Submitted on 20 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Évolution du système éducatif et de l'insertion professionnelle des élèves dans l'académie de Strasbourg

par M. GREMILLET et P. GRUBER

Le début des années 80 fut marqué par une forte détérioration des possibilités d'insertion professionnelle des jeunes. En 1984, plus de 40 % des demandeurs d'emploi avaient moins de 25 ans. Cette évolution préoccupante appela plusieurs séries de mesures déployées sur deux fronts : en aval, mise en place d'une politique en faveur de l'emploi des jeunes ; en amont, rénovation du système éducatif en vue d'élever le niveau de qualification des promotions se présentant sur le marché du travail (objectifs 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac et 100 % au niveau minimum du CAP).

Les actions entreprises ont profondément modifié les données de l'entrée dans la vie active. Elles permirent une nette amélioration de la situation, sensible dès 1985. D'abord lié aux dispositifs d'aide à l'insertion (TUC, SIVP, formations en alternance), le recul du chômage s'est ensuite poursuivi jusqu'en 1990 grâce aux effets conjugués de la reprise de l'emploi et de la diminution des flux de sorties consécutive à l'allongement de la scolarité.

Quelle a été leur incidence en Alsace, une région quelque peu atypique de par la faiblesse du taux de chômage et la forte implantation de l'enseignement professionnel, en particulier de l'apprentissage ? Pour répondre à cette question, l'étude qui suit tente de cerner les traits marquants des mutations opérées durant la dernière décennie, tant au niveau du système éducatif qu'au niveau des conditions d'insertion des jeunes. La première partie trace, par filière de formation, les grandes lignes de l'évolution des flux d'élèves et de leur devenir sur la période 1979/1980 - 1988/1989. La seconde, plus détaillée, dresse un bilan de l'insertion professionnelle par spécialité de formation (février 1990), complété par une analyse de l'évolution entre 1988 et 1990 (1).

Marie-Henriette GREMILLET est conseillère d'orientation au Service Académique d'Information et d'Orientation et au Centre Interrégional associé au CEREQ.

Philippe GRUBER est chargé d'études au service Plan Prévision Programmation Statistiques au rectorat de Strasbourg.

(1) Des contraintes techniques n'ont pas permis de réaliser l'étude sur une période plus étendue.

Forte croissance des effectifs en années terminales

En 1988/1989, l'académie de Strasbourg accueillait 26 000 élèves et apprentis scolarisés en années terminales de second cycle, soit 20 % de plus qu'en 1979/1980. Cette forte croissance est essentiellement due au développement des formations de niveau IV dont les effectifs progressent de 41 % (tableau 1).

Le développement des effectifs de niveau V est plus réduit (7 %). Comme dans l'ensemble du pays, le poids des sections de BEP et de CAP en 2 ans s'accroît au détriment des sections de CAP en 3 ans, qui ont perdu plus du quart de leurs effectifs, et dans une moindre mesure, des CAP préparés par apprentissage.

La progression spectaculaire du niveau IV s'inscrit dans la perspective d'amener 80 % d'une génération au niveau du bac. Elle résulte à la fois de l'accroissement de la filière générale (+ 2 000 élèves), de la multiplication des passages de BEP vers le second cycle technologique et du développement rapide des baccalauréats professionnels. Créée en 1985, cette nouvelle filière représente déjà 5 % des classes terminales de niveau IV en 1989.

Cependant, comparativement à la situation nationale, le poids du niveau V reste élevé en Alsace. En 1988/1989, il totalisait 53 % des classes terminales de second cycle contre 47 % en moyenne nationale, cela en raison de l'importance de l'apprentissage qui accueille 4,3 % des effectifs nationaux alors que le poids de la région dans la population totale est de 2,9 %. Ce qui explique, en partie, que l'académie se situe en dessous de la moyenne nationale pour le taux d'accès d'une génération au niveau du baccalauréat (42,1 % contre 44,9 % en France entière en 1988/1989).

De plus en plus de poursuites d'études à l'issue des classes terminales

Cette évolution touche toutes les filières. Amorcée à la fin des années 70 pour le niveau IV, elle gagne le second cycle professionnel en 1982 et se poursuit à un rythme soutenu jusqu'en 1987. Depuis lors, la progression se ralentit et

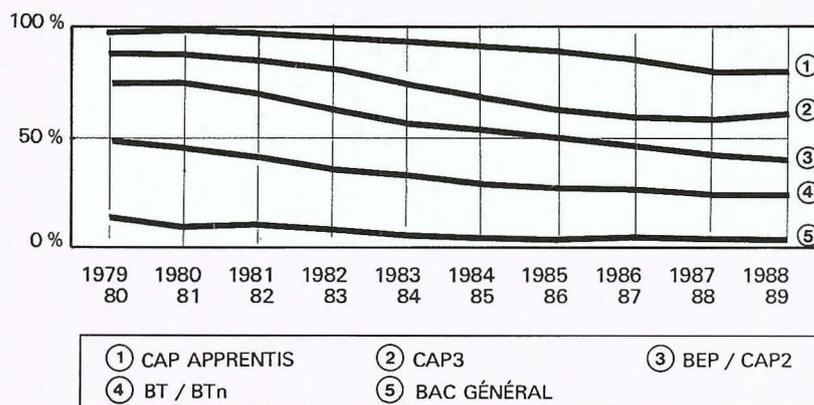
concerne surtout les spécialités tertiaires alors que l'on observe une décélération, voire un retournement de tendance dans l'industriel. Les élèves sortant de ces spécialités bénéficient en effet d'une évolution favorable des possibilités d'insertion qui joue probablement en faveur d'une modération de la demande de poursuites d'études, malgré une croissance continue de l'offre de formation.

Si l'allongement de la scolarité est général, d'importantes disparités subsistent néanmoins selon les filières : ainsi, malgré une forte progression des maintiens en formation, l'apprentissage demeure une filière d'insertion alors qu'à l'autre extrême, le baccalauréat général ne dé-

bouche qu'exceptionnellement sur la vie active (graphique 1).

L'augmentation des poursuites d'études entraîne une forte baisse du volume des sorties. En juin 1989, il ne représente plus que 38 % des scolarisés en années terminales (soit environ 10 000 sortants) contre 63 % en 1980 (14 000 sortants). La diminution des sorties concerne tous les niveaux (- 23 % en apprentissage, - 34 % au niveau V des lycées et - 25 % au niveau IV). Elle est particulièrement forte après un baccalauréat général ou technologique mais se trouve en partie compensée par les sorties de baccalauréat professionnel (encadré 1).

Graphique 1 : Sorties des classes terminales en % des scolarisés



Encadré 1

Note méthodologique

Les données relatives aux effectifs scolarisés sont issues de l'enquête détaillée sur les effectifs du second degré (enquête DEP n° 16) et de l'enquête sur les CFA publics et privés (enquête DEP n° 51). Les effectifs et les pourcentages cités concernent les années terminales des établissements publics et privés dépendant du M.E.N., les évolutions se rapportent à la période 79/80 à 88/89 ; les sections industrielles correspondent aux formations des groupes 1 à 25 de la nomenclature analytique.

Les données sur les poursuites d'études et sur l'insertion proviennent de l'enquête « Devenir »

pour la période 1980/1985 (dispositif académique mis en place par le SAIO) et de l'enquête sur l'entrée dans la vie active (EVA ; dispositif DEP/CEREQ n°74) à partir de 1986.

Les deux sources statistiques permettent d'estimer globalement les taux de sorties de formation (donc également les taux de poursuites d'études). La seconde donne systématiquement une estimation des sorties inférieure à celle de la première, mais les tendances observées au niveau académique à partir de chacune des deux enquêtes sont les mêmes. De plus, l'enquête d'insertion (« Devenir » et « EVA ») présente l'avantage de fournir une estimation des sorties par spécialité professionnelle.

Tableau 1 : Devenir des élèves et apprentis des classes terminales par filière de formation
 Promotion 1979/1980 — 1988/1989 (hors mentions et formations complémentaires
 et hors enseignement agricole)

	CAP apprent.	CAP 3 ans	BEP CAP 2 ans	Niveau V hors apprentis	Niveau V y compris apprentis	Bac profes.	Brevet Bac Techni.	Bac général	Niveau IV	TOTAL
PROMOTION 1979/1980										
SCOLARISÉS										
en classes terminales	5 187	3 789	3 945	7 734	12 921		3 470	5 319	8 789	21 710
Poids de la filière	23,9 %	17,4 %	18,2 %	35,6 %	59,5 %		16,0 %	24,5 %	40,5 %	100 %
SORTIES DE FORMATION										
% des scolarisés	98 %	88 %	74 %	81 %	88 %		48 %	14 %	27 %	63 %
Poids de la filière	37,0 %	24,3 %	21,3 %	45,6 %	82,6 %		12,1 %	5,2 %	17,3 %	100 %
EMPLOI										
% des scolarisés	78 %	68 %	51 %	59 %	67 %		31 %	6 %	16 %	46 %
% des sortants	80 %	77 %	69 %	73 %	76 %		65 %	44 %	59 %	73 %
MESURES										
% des scolarisés	2 %	4 %	5 %	4 %	3 %		4 %	3 %	3 %	3 %
% des sortants	2 %	4 %	5 %	4 %	3 %		9 %	21 %	13 %	5 %
CHÔMAGE										
% des scolarisés	8 %	14 %	15 %	14 %	12 %		7 %	3 %	4 %	9 %
% des sortants	8 %	16 %	20 %	18 %	13 %		15 %	19 %	16 %	14 %
PROMOTION 1988/1989										
SCOLARISÉS										
en classes terminales	4 869	2 815	6 109	8 924	13 793	624	4 404	7 335	12 363	26 156
Poids de la filière	18,6 %	10,8 %	23,4 %	34,2 %	52,8 %	2,4 %	16,8 %	28,0 %	47,2 %	100 %
SORTIES DE FORMATION										
% des scolarisés	80 %	61 %	40 %	47 %	58 %	75 %	24 %	4 %	14 %	38 %
Poids de la filière	39,6 %	17,4 %	24,8 %	42,2 %	81,8 %	4,8 %	10,7 %	2,7 %	18,2 %	100 %
EMPLOI										
% des scolarisés	56 %	34 %	20 %	25 %	36 %	49 %	14 %	1 %	8 %	23 %
% des sortants	70 %	55 %	51 %	53 %	61 %	65 %	60 %	39 %	58 %	61 %
MESURES										
% des scolarisés	5 %	12 %	8 %	9 %	8 %	2 %	3 %	1 %	2 %	5 %
% des sortants	6 %	20 %	19 %	19 %	13 %	3 %	14 %	16 %	11 %	13 %
CHÔMAGE										
% des scolarisés	6 %	6 %	4 %	5 %	5 %	2 %	2 %	0 %	1 %	3 %
% des sortants	8 %	9 %	11 %	10 %	9 %	3 %	8 %	7 %	7 %	9 %
EVOLUTIONS										
Effectifs	- 6 %	- 26 %	55 %	15 %	7 %		27 %	38 %	41 %	20 %
Volume des sorties	- 23 %	- 49 %	- 16 %	- 34 %	- 29 %		- 37 %	- 63 %	- 25 %	- 28 %
Sortants en emploi	- 33 %	- 63 %	- 38 %	- 52 %	- 43 %		- 41 %	- 68 %	- 26 %	- 41 %
Sortants au chômage	- 23 %	- 71 %	- 54 %	- 62 %	- 52 %		- 66 %	- 87 %	- 70 %	- 55 %

Source : SAIO/PPPS - Rectorat de Strasbourg, enquête sur l'entrée dans la vie active (dispositif DEP/CEREQ)
 Les entrées en apprentissage ont été comptabilisées dans les poursuites d'études.

Après une forte détérioration : meilleures conditions d'insertion

Si près des trois quarts des jeunes sortis d'une classe terminale en juin 1980 occupaient un emploi quelques mois plus tard, cette proportion chute à 47 % en 1987, puis remonte progressivement sans toutefois atteindre son niveau initial. En 1990, elle s'établit à 61 %, soit encore 12 points de moins qu'en 1981. Rapporté à l'effectif scolarisé, l'accès à l'emploi concernait 46 % des inscrits en 1979/1980, pour seulement 21 % de la promotion 1985/1986 et 23 % de la promotion 1988/1989.

Toutes les filières ont été touchées, à des degrés variables certes, par la récession de l'emploi durant le début des années quatre-vingt. Les possibilités d'embauche dans les premiers mois suivant la sortie de formation se sont détériorées d'une façon continue jusqu'en 1985 (année de l'enquête concernant les jeunes sortis en juin 1984) pour les apprentis et les élèves de brevet de technicien ou de baccalauréat technologique. La détérioration s'est poursuivie jusqu'en 1987 pour les lycéens des filières de niveau V (graphique 2).

Les difficultés d'insertion se sont traduites par une forte montée du chômage qui culmine en février 1985. A cette date, plus du tiers des élèves sortis de formation en juin 1984 est encore à la recherche d'un emploi. Les plus vulnérables sont les lycéens, en majorité des jeunes filles, ayant suivi une formation professionnelle tertiaire de niveau V : plus de la moitié (53 %) de ceux sortis d'un CAP en 3 ans était alors au chômage tandis que seule une minorité (36 %) d'entre eux avait pu être employée.

Développement des mesures d'aide à l'insertion

La tendance s'inverse en 1986 suite au développement des mesures d'aide à l'insertion des jeunes (TUC et SIVP principalement). Celles-ci ont joué un rôle majeur dans l'accueil des élèves quittant le lycée, notamment après un BEP (graphique 3). En 1987, un tiers de sortants de niveau V (hors apprentis) se trouvait dans l'une ou l'autre des situations relevant des dispositifs mis en place alors qu'une proportion à peine

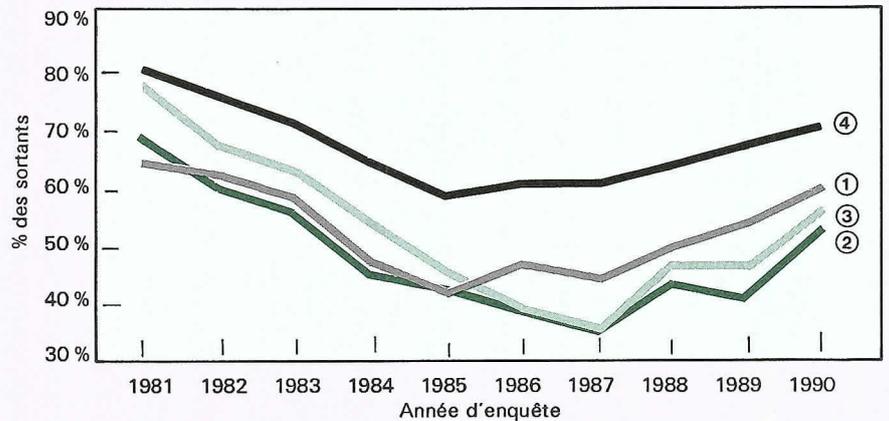
supérieure (36 %) avait pu accéder à un emploi et que le chômage touchait encore plus d'un sortant sur cinq.

A l'inverse des lycéens, les apprentis n'ont eu que très peu recours à ces dispositifs. Cela explique une plus lente régression du chômage pour ces derniers, malgré de bonnes possibilités d'insertion.

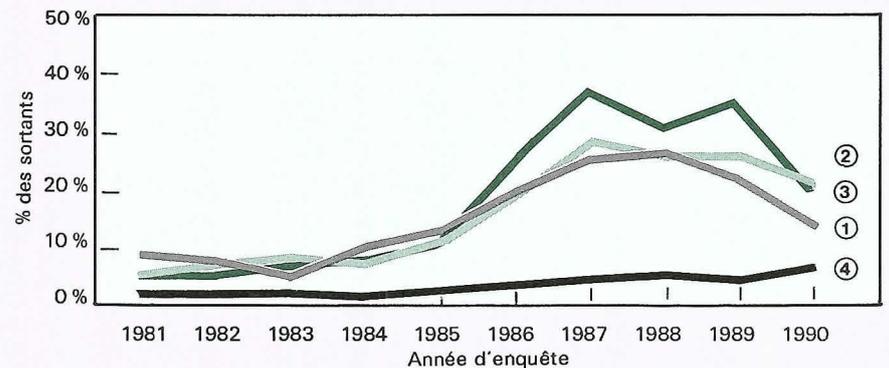
Le poids des mesures se stabilise à partir de 1988, puis chute fortement en 1990 par suite des nouvelles dispositions les concernant (« moralisation » des SIVP, transformation des TUC en contrats emploi/solidarité). Il reste malgré tout non négligeable puisqu'il représente encore 13 % de l'ensemble des sortants (pour 20 % en 1987).

Situation 7 mois après la sortie de formation

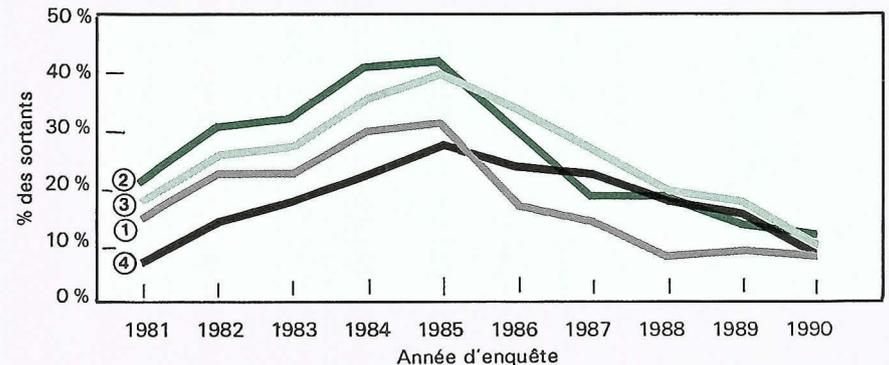
Graphique 2 : Emploi



Graphique 3 : Mesures



Graphique 4 : Chomage



- ① BT / BTn
- ② BEP
- ③ CAP3
- ④ APPRENTIS

Cette dernière évolution ne s'accompagne pas d'une remontée du chômage, au contraire (graphique 4). Sa régression se poursuit dans toutes les filières au profit de l'emploi et/ou du service national. En 1990, il ne touche plus que 9 % des sortants tous niveaux confondus contre 14 % en 1981 et 34 % en 1985. Les données statistiques de la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi confirment cette tendance favorable. En effet, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans a chuté de 60 % entre décembre 1984 et février 1990 tandis que leur part dans le chômage total passait de 47,5 % à 24,9 %.

Redressement de l'emploi

L'amélioration des possibilités d'insertion est sensible à tous les niveaux, mais son rythme et son ampleur varient fortement selon les filières et les spécialités. La reprise des embauches bénéficie tout d'abord aux apprentis et aux élèves de niveau IV. Si en 1981 les CAP et BEP débouchaient plus rapidement sur l'emploi que les titulaires de brevet de technicien ou de bac technologique, la tendance s'inverse en 1986, traduisant ainsi les nouvelles exigences des employeurs en matière de recrutement. En termes de taux d'emploi, les écarts entre filières se sont accentués en faveur du niveau IV dans le tertiaire. Par contre, ils se sont réduits dans l'industriel : en 1990, sortants de brevet de technicien ou de bac technologique et sortants de niveau V accèdent à l'emploi dans des proportions équivalentes alors que les écarts à l'avantage des seconds étaient de l'ordre de 20 points en 1981.

La reprise de l'emploi au sortir de l'enseignement professionnel de niveau V est plus tardive et s'effectue en deux temps. Une première amélioration, en 1988, joue principalement en faveur de la population masculine : le taux d'emploi des jeunes gens augmente alors de 15 points après un BEP et de 13 points après un CAP3 pour respectivement + 3 et + 4 points dans la population féminine. Une évolution symétrique de la première se produit en 1990 au bénéfice de la population féminine : cette fois, le taux d'emploi féminin progresse de 16 points après un BEP comme après un CAP3 alors qu'il n'augmente que de 2 à 3 points dans la population masculine.

Plusieurs facteurs concourent à cette évolution favorable

En premier lieu, l'amélioration de la conjoncture économique, amorcée en 1985, s'est traduite par une nette reprise de l'emploi, notamment dans le secteur industriel à partir de 1987. En second lieu, l'allongement de la scolarité et plus récemment l'augmentation des départs au service national dans les premiers mois suivant la sortie de formation ont entraîné une importante diminution du nombre de jeunes se présentant sur le marché du travail. Et enfin, la forte croissance du travail frontalier qui, tout en participant à la résorption du chômage local, crée une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée et contribue par là à une plus grande ouverture du marché du travail aux jeunes.

Comparativement à la situation nationale, les conditions d'insertion professionnelle des jeunes apparaissent plus favorables en Alsace. Au niveau IV comme au niveau V, les chances d'accès à l'emploi sont plus élevées et les risques de chômage plus faibles. En 1988, l'écart entre le taux d'emploi régional et le taux d'emploi national variait de 13 points après un BEP à 19 points après un CAP3, toujours en faveur de l'Alsace. Compris entre - 10 points (BEP) et - 17 points (CAP3), les écarts sont tout aussi significatifs pour ce qui concerne les taux de chômage (1). Le même avantage de l'Alsace se retrouve au niveau des apprentis en 1990 : le taux d'emploi y

est supérieur de 27 points et la part des sortants au chômage inférieure de 9 points (2).

Les tendances générales que nous venons de décrire méritent d'être précisées pour chaque filière, tant du point de vue de l'évolution du système éducatif que de celui du devenir des élèves. Les données sur les effectifs scolarisés, qui permettent une comparaison systématique avec le niveau national, montrent que l'Alsace se dirige selon une voie tout à fait particulière vers les objectifs de la loi d'orientation de 1989 ; l'enquête EVA apporte un éclairage intéressant sur le contexte de cette évolution.

L'apprentissage : une filière importante en Alsace

Bénéficiant d'un statut juridique particulier, l'apprentissage occupe une place privilégiée en Alsace. Après une période de croissance continue, les effectifs des années terminales de niveau V ont fortement chuté entre 1981 et 1985. Depuis lors, les flux paraissent stabilisés autour de 5 000 grâce au développement des mentions complémentaires et des prorogations de contrat en vue d'un deuxième CAP. Bien qu'en baisse de 6 % sur la période (+ 17 % en France) (3), les apprentis représentent encore 35 % du niveau V (hors formations complémentaires) et 19 % de l'ensemble des classes terminales du second cycle.

Niveaux de sorties

Niveau V : effectifs sortants de l'année terminale des cycles courts professionnels ou abandonnant la scolarité du second cycle long avant la classe terminale.

Niveau IV : effectifs sortants des classes terminales et effectifs abandonnant des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III.

Niveau III : effectifs d'étudiants sortants avec un diplôme bac + 2ans (DUT, BTS, instituteurs, DEUG, écoles de santé...).

(1) Source D.E.P. ; le taux de chômage est évalué en rapportant le nombre de demandeurs d'emploi au nombre d'actifs

(2) Source CEREQ, pour les données nationales : Colliot F., Pouch T., l'apprentissage au seuil de la décennie 90 : dynamisme ou stagnation, CEREQ-Bref, avril 1991.

(3) Les effectifs et les pourcentages cités concernent les années terminales des établissements publics et privés dépendant du M.E.N., les évolutions se rapportent à la période 79/80 à 88/89. Il s'agit ici des élèves de l'ensemble du niveau V (apprentis + mentions complémentaires) pour la France métropolitaine.

Le niveau de recrutement en CFA connaît une hausse très sensible. La part des entrants en 1ère année de CAP ayant un niveau supérieur ou égal à la 3ème est passée de 27 % en 1979/1980 à 39 % en 1988/1989 (28,5 % en France en 1988/1989).

L'apprentissage demeure une filière à dominante industrielle et masculine. Mais comparativement au niveau national, les formations tertiaires, dont le poids est en augmentation, tiennent une place plus importante dans la région (47 % des effectifs en 1988) et la proportion de filles se trouve de ce fait plus élevée.

Dans l'ensemble, l'apprentissage débouche rapidement sur l'emploi. En février 1990, 70 % des apprentis sortis de formation en juin 1989 occupaient un emploi, 8 % en recherchaient un et 6 % bénéficiaient d'une mesure jeune (en contrat de qualification le plus souvent), les autres étant soit inactifs soit au service national. La diversification des diplômes accessibles par cette voie entraîne un développement rapide des poursuites d'études (graphique 5). Ouverts dès 1986, les baccalauréats professionnels accueillent, à la rentrée de 1989, 230 apprentis en 1ère année, dont près de la moitié venant de CFA.

L'augmentation des maintiens en formation (+ 18 points en 9 ans) conjuguée à une diminution des effectifs se traduit par une importante chute du nombre d'apprentis se présentant sur le marché du travail (- 23 %). Toutefois, la part de la filière parmi les sortants de second cycle progresse de 37 % en 1980 à 39,6 % en 1989.

Une image positive de la filière

Bien que sensible, la dégradation des possibilités d'insertion a été moins forte au sortir de l'apprentissage qu'au sortir d'une formation à temps plein. L'emploi s'est maintenu à un niveau relativement élevé sur la période, toujours largement supérieur à celui des lycéens, aussi bien dans les spécialités tertiaires que dans les spécialités industrielles.

Cet avantage des apprentis sur les lycéens s'explique par l'image positive de

la filière dans la région, mais aussi par le fait que les deux voies de formation alimentent des marchés de l'emploi partiellement distincts. Toutefois, face au chômage, la position des apprentis est plus contrastée : moins touchés que les élèves sortis de l'enseignement à temps plein durant toute la première moitié de la décennie, leur avantage s'amenuise par la suite en raison d'une moindre accessibilité des mesures jeunes. Le chômage recule à partir de 1986, après un maximum atteint en 1985 (28 % des sortants). Sa régression, qui s'effectue beaucoup plus lentement que dans la population lycéenne, est principalement imputable à l'amélioration de l'emploi, à la diminution des flux de sorties et, depuis peu, à l'augmentation des départs au service national.

Les effectifs des CAP en 3 ans en baisse dans les L.P.

Le poids des CAP en 3 ans dans les formations de niveau V, apprentissage inclus, est passé de 29 % en 1979/1980 à 20 % en 1988/1989. En 9 ans, la baisse des effectifs atteint 26 % en Alsace, nettement moins qu'en France entière (- 32 %). En fait, la baisse intervient à partir de 1986/1987 et s'accroît dans les deux années qui suivent. D'une part, en raison de la diminution des orientations vers les 4èmes préparatoires parallèlement au développement des 4èmes technologiques et, d'autre part, en raison de l'augmentation des sorties en cours de cycle, notamment de la 3ème préparatoire vers la 1ère année de BEP. Cette filière de formation est néanmoins restée bien représentée dans l'académie car elle correspond à des débouchés professionnels importants et à une demande des familles. En effet, à l'issue de l'année scolaire 1988/1989 on dénombrait 130 candidats en premier voeu pour 100 places de 4ème préparatoire (1).

La part des sections industrielles s'est maintenue à 64,5 % dans l'académie où la réduction des effectifs a concerné en priorité les sections des groupes 29 à 33 (commerce et tertiaire de bureau) qui ne représentent plus que 17 % des effectifs en 1988.

En 1989, près de 4 élèves sur 10 ont

prolongé leur scolarité au-delà de l'année terminale, principalement en BEP, alors que cette proportion n'était que de 12 % il y a neuf ans. Sensible à partir de 1982, la progression des suites d'études s'est poursuivie de façon soutenue jusqu'en 1987. La tendance s'atténue ensuite, puis s'inverse en 1989 dans les spécialités industrielles (- 5 points par rapport à l'année précédente) tandis qu'elle se maintient dans les spécialités tertiaires (+ 5 points).

Le nombre de sortants a diminué de moitié

Ces évolutions se traduisent par une chute spectaculaire (- 49 %) des sorties à l'issue des préparations au CAP3. De l'ordre de 3 300 en 1980, leur nombre dépasse à peine 1 700 en 1989, soit 17 % de l'ensemble des sorties pour 24 % en 1980 (graphique 6).

Associée à une forte récession de l'emploi, la baisse des effectifs a entraîné une chute de 63 % des embauches à ce niveau. Toutefois, après une longue période de dégradation continue, les possibilités d'insertion s'améliorent à partir de 1988. En février 1990, 55 % des élèves sortis de ces sections sept mois plus tôt exerçaient une activité salariée, soit une proportion supérieure de 19 points à celle enregistrée en 1987, mais qui reste encore inférieure de 22 points à celle de 1981... Le chômage atteint cependant son niveau le plus bas sur la période puisqu'il ne touche plus que 9 % des sortants pour 16 % en 1981 et un maximum de 39 % en 1984. Cela s'explique par l'importance des mesures jeunes qui canalisent encore 20 % des sortants et par la progression des départs au service national dans les premiers mois suivant la sortie de formation.

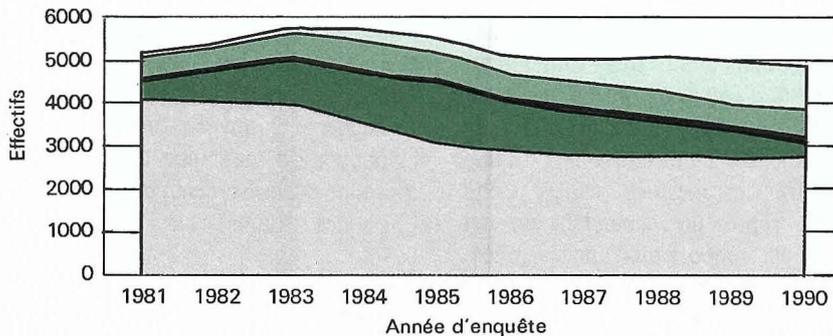
Conditions difficiles pour les spécialités tertiaires

Plus fortement touchés par les bouleversements du marché de l'emploi, les élèves des spécialités tertiaires ont connu et connaissent encore les conditions d'insertion les plus difficiles malgré une nette amélioration : après avoir chuté à

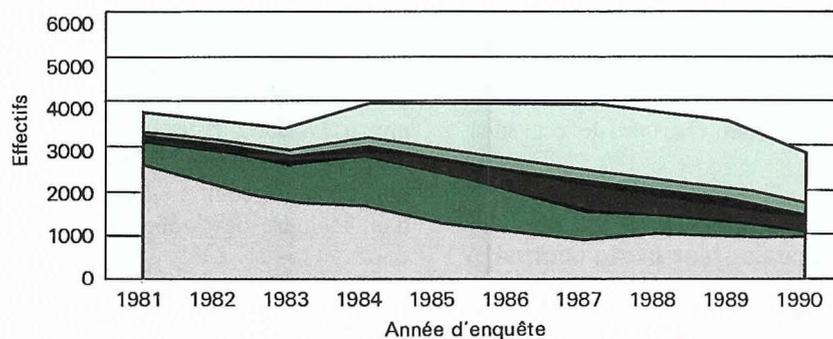
(1) Secteur public seul. Source : SAIO.

Évolution des effectifs dans l'enseignement technique

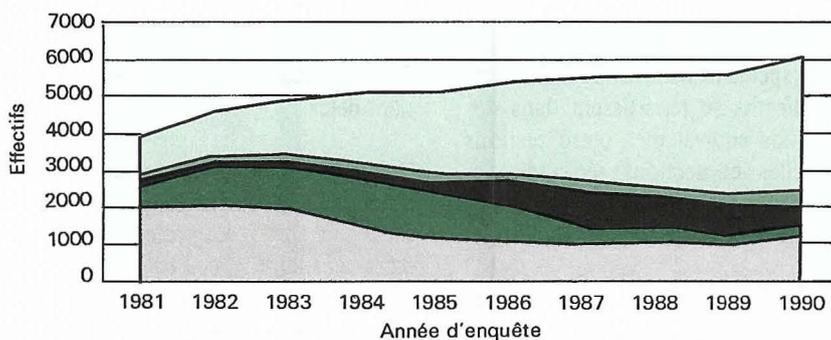
Graphique 5 : CAP en apprentissage



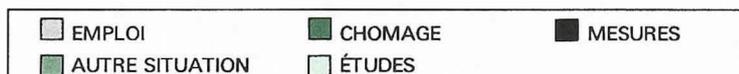
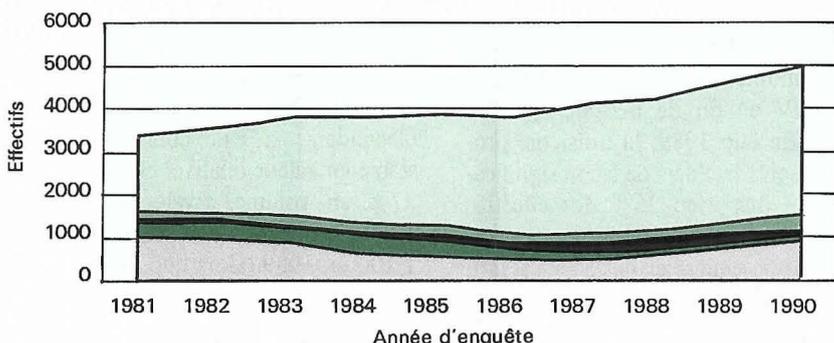
Graphique 6 : CAP en 3 ans



Graphique 7 : BEP-CAP en 2 ans



Graphique 8 : BT, BTn, Bac pro



24 % en 1987, le taux d'emploi remonte à 43 % en 1990 alors que la part du chômage régresse à 18 % après un maximum de 53 % en 1985. En revanche, la situation est plus favorable pour les élèves des spécialités industrielles qui ont bénéficié d'une amélioration plus forte et plus précoce. Près des deux tiers (64 %) de ceux sortis en juin 1989 se trouvaient en emploi sept mois plus tard alors qu'une minorité (5 %) recherchait un.

BEP et CAP en 2 ans : hausse des effectifs, baisse des sorties

Les effectifs de BEP et de CAP en 2 ans ont augmenté de 1979 à 1985, se sont stabilisés les deux années suivantes, puis ont de nouveau augmenté en 1988/1989. Sur la période, cette filière enregistre une hausse de 55 % en Alsace contre 44 % en France entière. Cette évolution résulte des effets conjugués de l'augmentation des taux de passage de 3^{ème} en BEP entre 1979 et 1985, de la baisse des taux de sortie après la 1^{ère} année de BEP, de la montée en charge, à partir de 1988, des classes de 4^{ème} et 3^{ème} technologiques et enfin, du développement des poursuites d'études des CAP3 en BEP.

BEP : filière prépondérante de niveau V

Le BEP devient donc la filière prépondérante au niveau V. En 1988/1989 elle totalise 44 % des effectifs de ce niveau et 23 % des classes terminales de second cycle, pour respectivement 31 % et 18 % en 1979/1980. Les filles restent encore majoritaires (53 %), plus nettement en Alsace qu'en France entière (51 %).

L'orientation vers cette filière apparaît plus positive en Alsace que dans d'autres régions, comme le montre la proportion d'élèves sortant de 3^{ème} « à l'heure » (âgés de 15 ans ou moins) et s'orientant en BEP et en seconde à la rentrée de 1988. En Alsace, 13 % vont en BEP et 87 % en seconde, pour respectivement 6 % et 94 % en France entière.

En revanche, la structure des formations est très proche de la moyenne nationale.

Le poids des sections industrielles (39 % des effectifs) est en progrès de 6 points suite notamment à l'implantation de nouvelles spécialités. Entre 1986 et 1989, outre les transformations de diplômes, on dénombre l'ouverture de 14 nouvelles spécialités industrielles de BEP ou CAP2 dans l'académie pour 3 nouvelles spécialités tertiaires. Malgré cette diversification de l'éventail des formations en direction des secteurs porteurs en termes de débouchés professionnels et de possibilités de suites d'études, les sections industrielles connaissent encore des difficultés de recrutement. A la rentrée 1989, pour 100 places offertes, on dénombrait en moyenne 91 élèves en BEP industriels contre 95 dans les sections tertiaires (1).

Les poursuites d'études premier débouché du BEP

Les trois quarts des élèves de BEP entraient dans la vie active en 1980, ils ne sont plus que 40 % en 1989. Les poursuites d'études, essentiellement vers le niveau IV, constituent à présent le principal débouché de cette filière.

Le volume des sorties en hausse jusqu'en 1982, diminue fortement entre 1985 et 1988 (graphique 7). L'évolution se ralentit en 1989 en raison d'un fléchissement des poursuites d'études dans les spécialités industrielles. L'effectif sortant avoisine alors 2 500, soit 16 % de moins qu'en 1980. En revanche, son poids dans l'ensemble des sorties est en progression de 4 points.

Malgré la forte réduction des effectifs se présentant sur le marché du travail, les chances d'accès à l'emploi restent encore inférieures à celles enregistrées en 1981 (51 % d'emploi en 1990 pour 69 % en 1981 avec un minimum de 36 % en 1987). Par contre, les risques de chômage sont nettement plus faibles (11 % des sortants en 1990 pour 20 % en 1981 et un maximum de 45 % en 1985) grâce aux effets régulateurs des mesures jeunes (19 % des sortants) et du service national.

Conditions plus favorables pour les spécialités industrielles

Tout comme les élèves de CAP3, et malgré un léger avantage par rapport à ces derniers, les élèves des spécialités tertiaires demeurent très vulnérables. Seuls 48 % d'entre eux ont pu accéder à un emploi en 1990. 15 % sont encore au chômage et 31 % ont eu recours à l'une ou l'autre des mesures jeunes. Cette situation représente cependant un net progrès par rapport aux années précédentes, tant au niveau de l'emploi (+ 19 points par rapport à 1987) qu'au niveau du chômage (- 34 points par rapport à 1985). Les difficultés d'insertion sont moindres à l'issue des formations industrielles : en 1990, la majorité des sortants se répartit entre l'emploi (61 %) et le service national (23 %), le chômage et les mesures ne concernant qu'une minorité (8 % pour chacune de ces situations).

Le baccalauréat professionnel une filière bien implantée...

Le baccalauréat professionnel est une filière bien implantée en Alsace avec 3,5 % des effectifs nationaux et près de 5 % des classes terminales de niveau IV en 1988/1989. L'académie compte alors 13 spécialités sur les 20 existantes. Si les effectifs se répartissent dans des proportions équivalentes entre sections industrielles et sections tertiaires, les filles restent encore nettement minoritaires (37 % des inscrits en 1988/1989).

...qui alimente plus du quart des sorties de niveau IV

La filière débouche principalement sur l'insertion immédiate dans la vie active (75 % de sorties), ce qui explique la nette remontée des flux de sortants de niveau IV en fin de période (graphique 8). En juin 1989, la troisième promotion contribue déjà de façon significative à ce flux avec 26 % des effectifs. Mais l'attrait de l'enseignement supérieur, et en premier lieu des STS, est fort, malgré des possibilités d'insertion favorables. Cela se traduit par une hausse sensible des poursuites d'études (+ 4 points en un an).

La plupart des jeunes filles (87 %) issues d'une terminale professionnelle en juin 1989 occupaient un emploi sept mois plus tard. Une minorité était au chômage (7 %) ou avait eu recours aux mesures jeunes (4 %), pour respectivement 17 % et 31 % parmi celles venant d'une formation de niveau V à temps complet. En revanche, le chômage est inexistant dans la population masculine qui se répartit presque exclusivement entre l'emploi (52 % des sortants) et le service national (44 %).

Brevet de technicien, bac technologique : moindre développement des sections tertiaires

En 1988/1989, les terminales technologiques accueillent le tiers de effectifs de niveau IV. Leur croissance a été plus faible dans l'académie qu'au niveau national (+ 26 % contre + 45 %) en raison d'un moindre développement des sections « G » et « H » (+ 25 % contre + 56 %). Toutefois, celles-ci concernent encore 54 % des préparations au bac technologique (63 % en France entière) et 18 % du niveau IV. En revanche, les terminales industrielles « F », aux débouchés plus favorables, sont bien représentées en Alsace où elles totalisent 11 % du niveau IV pour 9 % en moyenne nationale.

Quant aux brevets de technicien, leur poids dans les formations de niveau IV est réduit (3 %). Le secteur industriel y est majoritaire avec 10 spécialités et 54 % des effectifs. De par sa finalité professionnelle, le brevet de technicien débouche plus souvent sur la vie active que le bac technologique (respectivement 39 % et 22 % de sorties). Ensemble, les deux filières totalisent 11 % des sortants des classes terminales tous niveaux confondus pour 12 % en 1980. Cependant, si leur contribution reste stable en valeur relative, elle régresse de 37 % en volume. Évalué à 1 700 en 1980, le nombre de sortants chute à 1 100 en 1989, alors que dans le même temps la fréquence des poursuites d'études augmente de 24 points.

(1) Ces données ne concernent que le secteur public.

Développement des poursuites d'études en section de technicien supérieur

Cette évolution s'est effectuée de façon continue sur la décennie, en particulier grâce à l'ouverture de nombreuses sections de techniciens supérieurs mises en place à leur intention. Toutefois, son rythme, d'abord très rapide durant la période de montée du chômage, tend à se ralentir depuis 1986, parallèlement à l'amélioration des possibilités d'insertion.

En février 1990, 60 % des jeunes sortis de ces filières sept mois plus tôt occupaient un emploi et 8 % se trouvaient au chômage. Les autres se répartissaient entre les mesures (14 %), le service national (15 %) et l'inactivité. En fait, l'entrée en emploi ne concerne plus qu'une faible minorité (14 %) des élèves scolarisés pour près d'un tiers (31 %) en 1981. Ce qui se traduit par une chute de 41 % du nombre des embauches à l'issue de ces sections.

Une reprise précoce de l'emploi

Dans l'ensemble, les élèves titulaires d'un brevet de technicien ou d'un baccalauréat technologique ont été moins touchés par la crise que ceux du niveau V et surtout, ils ont été les premiers bénéficiaires de la reprise de l'emploi.

Contrairement aux autres filières, les taux d'emploi les plus faibles sont enregistrés en 1985 au sortir des spécialités industrielles. Mais le redressement, amorcé en 1986, est très rapide et permet de retrouver puis dépasser le niveau de l'emploi initial : en février 1990, 64 % des sortants des sections industrielles exerçaient une activité salariée, soit une proportion supérieure de 3 points à celle observée en 1981. Bien que très sensible, l'amélioration est moins importante pour les spécialités tertiaires : en effet, si le taux d'accès à l'emploi progresse de 14 points par rapport à 1985, il demeure néanmoins inférieur de 10 points à celui de 1981.

Forte progression du baccalauréat général

En forte progression sur la période (+ 38 %), les préparations au baccalauréat général constituent la principale filière de formation de second cycle. En 1988/1989, elles accueilleraient 28 % des effectifs scolarisés en années terminales, tous niveaux confondus, pour 24,5 % en 1979/1980. Les effectifs se distribuent dans des proportions équivalentes dans les séries A, B, C et D (environ 24 % pour chacune), mais restent minoritaires dans la série E (4 %). Comparativement à la situation nationale, les sections scientifiques (C, D et E) sont plus développées dans l'académie où elles

représentent 30,9 % des effectifs de niveau IV (28,7 % en France entière).

La répartition des filles et des garçons est très contrastée. Les séries A sont presque exclusivement suivies par des filles (86 %) alors que les séries C et E sont à majorité masculine, bien que dans une proportion moindre en ce qui concerne la série C.

Une filière débouchant peu sur la vie active

Les abandons d'études après la classe terminale sont devenus extrêmement rares. En 1989, ils ne concernent plus que 4 % des élèves pour 14 % en 1980. Bien que majoritaire, l'enseignement général ne contribue donc que très faiblement aux sorties de formation de niveau secondaire : 3 % du total des sorties en 1989, soit environ 250 jeunes. Ces sortants accèdent moins rapidement à l'emploi que ceux issus des autres filières de niveau IV (39 % contre 60 % après un brevet de technicien ou un bac technologique en 1990). En revanche, ils recourent un peu plus souvent aux mesures jeunes (16 %) et surtout, ils sont plus nombreux à déclarer ne pas rechercher d'emploi (19 %) en raison de la fréquence du travail au pair à l'étranger. ■

Encadré 2

L'Alsace en chiffres

Au recensement de 1982 (comme à celui de 1990), l'Alsace représente 2,9 % de la population française. C'est la région qui compte proportionnellement plus de personnes en âge de travailler : 63 % de la population a entre 15 et 59 ans (61 % pour la France entière).

Le taux d'activité des jeunes de 15 à 24 ans y est très élevé, aussi bien chez les garçons (52 % contre 45 % en France entière) que chez les filles (50 % contre 42 %) en raison de l'importance de l'apprentissage (recensement 1982).

L'Alsace fut moins touchée par la crise de l'emploi que les autres régions : le chômage est toujours resté à un niveau plus faible que la moyenne nationale (8,6 % en 1985 contre 10,2) et sa résorp-

tion, amorcée dès 1985, fut plus rapide et plus forte. En février 1990, au moment de la dernière enquête EVA, le nombre de demandeurs d'emploi s'élevait à 45 600 soit un taux de chômage de 5,3 % (contre 9,0 en France entière). Les chômeurs de moins de 25 ans, au nombre de 11 350, représentaient alors 24,9 % du chômage total contre 47,5 en décembre 1984. La situation privilégiée de l'Alsace tient à la diversification de son tissu industriel, mais également à la forte attraction de l'Allemagne et de la Suisse sur la main-d'oeuvre alsacienne : en décembre 1989, on dénombrait 51 000 travailleurs frontaliers, soit près de 8 % de l'emploi salarié (source DRTE).

Vieille région industrielle (35 % des actifs ayant un emploi y travaillent dans l'industrie contre 26 % en France entière), mais où les activités tertiaires sont également bien représentées, l'Alsace a un niveau de formation de sa population active supérieur à la moyenne nationale (cf. tableau ci-dessous). La différence en faveur de la région est particulièrement marquée au niveau V, mais elle existe également aux niveaux IV et III. Aux niveaux I et II, il faut tenir compte du poids de la région parisienne : en fait, l'Alsace se classe au 4ème rang des régions françaises pour la proportion de la population totale ayant un diplôme de niveau I ou II (recensement 1982).

Population active ayant un emploi par niveau de formation (en %)

Niveaux	I-II	III	IV	V	VI	TOTAL
ALSACE	5,0	5,9	12,0	30,3	46,8	100
FRANCE	5,5	5,6	11,1	22,2	55,6	100

Pour en savoir plus...

Données régionales :

« Carte des formations en Alsace », rapport annuel, PPPS.

« Bilans de l'orientation et de l'affectation dans l'académie de Strasbourg », rapports annuels, SAIO.

« Le devenir des élèves en Alsace », rapport annuel, SAIO (jusqu'en 1986).

« L'entrée dans la vie active en Alsace », rapport annuel, SAIO/PPPS/DRONISEP/CIA-CEREQ.

« 13 ans d'enquête Devenir en Alsace », F. DE WISPELEARE, SAIO, 1989.

« La formation et l'emploi en Alsace », Région Alsace, 1988.

« Chiffres pour l'Alsace », revue

trimestrielle, INSEE.

« La lettre du travail et de l'emploi en Alsace », revue trimestrielle, DRTE.

« Statistiques sur l'emploi en Alsace », rapport mensuel, DRTE.

« Indicateurs sur l'emploi et la formation des employés et ouvriers qualifiés en Alsace », rapport annuel, DRTE, INSEE, RECTORAT, AFPA, ANPE, CEREQ, CRRIP, DRFP.

« Indicateurs sur l'emploi et la formation en Alsace - l'insertion des jeunes de niveaux Bac et bac + 2 », DRTE, INSEE, RECTORAT, AFPA, ANPE, CEREQ, CRRIP, DRFP, 1990.

Données nationales :

« Repères et références statistiques », rapport annuel, DEP.

« Dix ans d'insertion professionnelle des jeunes à l'issue de l'enseignement technique court », Y. GRELET, X. VINEY, CEREQ, collect. des études, n° 58, janvier 1991.

« Emploi et chômage », Cahiers français, n°256, mai-juin 1990.

Méthodologie :

« l'analyse des correspondances », J.P. BENZECRI, Dunod, 1979.